
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Aménagements d'hydraulique douce sur l'ensemble du bassin versant
de l'Autreberthe et du Saffimbec**

Syndicat mixte du bassin versant de l'Autreberthe et du Saffimbec

Le public est informé que par arrêté préfectoral du 18 septembre 2013, une enquête publique a été prescrite **du jeudi 17 octobre au lundi 18 novembre 2013 inclus**, sur la demande présentée par le syndicat mixte du bassin versant de l'Autreberthe et du Saffimbec pour obtenir la déclaration d'intérêt général des aménagements d'hydraulique douce sur l'ensemble du bassin versant de l'Autreberthe et du Saffimbec. Cette enquête aura lieu sur les 31 communes suivantes concernées par les aménagements: Anceaumeville, Ancretiéville Saint Victor, Auzouville l'Esneval, Barentin, Blacqueville, Bouville, Butot, Cideville, Croixmare, Duclair, Ectot l'Auber, Emanville, Eslettes, Fresquiennes, Fréville, Goupillières, Hugleville en Caux, Limésy, Mesnil panneville, Motteville, Pavilly, Pissy Pôville, Roumare, Saint Martin aux Arbres, Saint Ouen du Breuil, Saint Paër, Saint Pierre de Varengueville, Sainte Austreberthe, Le Saussay, Sierville et Villers Ecalles.

L'autorité compétente pour prendre la décision de déclaration d'intérêt général est le préfet du département de la Seine Maritime.

Le dossier ainsi que le registre seront déposés, pendant toute la durée de l'enquête publique, dans les mairies d'Ancretiéville Saint Victor, Butot, Ectot l'Auber, Emanville, Hugleville en Caux, Saint Ouen du Breuil et Le Saussay. Le public aura la faculté de les consulter et de consigner ses observations, propositions et contre propositions sur le registre, aux jours et heures habituels d'ouverture de ces mairies au public à l'exception des jours fériés et chômés.

M. Philippe Ledentu, secrétaire général de mairie retraité, est désigné comme commissaire enquêteur. Il recevra en personne les observations du public aux jours et heures ci-après dans les mairies de : *Ancretiéville Saint Victor* les jeudi 17 octobre 2013 de 16h à 19h et lundi 18 novembre 2013 de 16h à 19h; *Ectot l'Auber* le mardi 29 octobre 2013 de 9h à 11h; *Emanville* le mardi 22 octobre 2013 de 16h à 18h30; *Saint Ouen du Breuil* le mardi 5 novembre 2013 de 16h à 19h et *Le Saussay* le jeudi 14 novembre 2013 de 15h à 18h.

Il a pour suppléant M Philippe Sauvajon, ingénieur écologue.

Toute correspondance relative à cette enquête pourra être adressée au commissaire enquêteur, à la mairie d'Ancretiéville Saint Victor, commune siège de l'enquête. Des observations, propositions et contre propositions pourront également être transmises par voie électronique à cette commune à l'adresse suivante: mairie-sg.ancretieville-saint-victor@wanadoo.fr

Des informations relatives à l'enquête pourront être consultées sur le site de la préfecture (www.seine-maritime.gouv.fr « les actions de l'Etat » Rubrique Publications).

Toutes informations relatives à ce projet pourront être demandées auprès de Mr Alexandre Abiven, chargé de mission aménagement durable du territoire rural au syndicat mixte du bassin versant de l'Autreberthe et du Saffimbec - 116 Grand Rue - 76570 Limésy - tél:02.32.94.00.74.

A l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur dans les mairies précitées et à la préfecture (direction de la coordination des politiques de l'Etat - Bureau des procédures publiques) et sur le site internet précité de la préfecture.

Le présent avis sera affiché sur le territoire des communes précitées.